

Nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **38 (2008)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

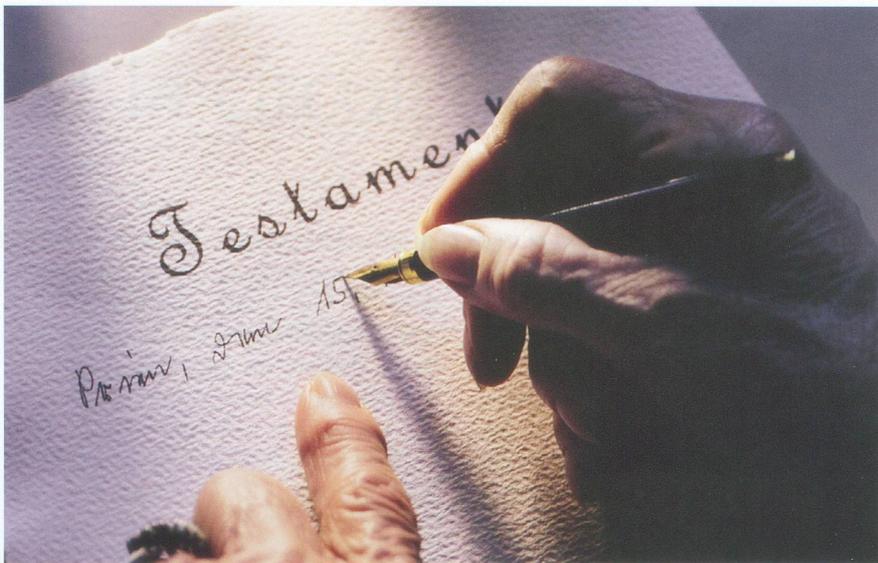
PAR MARYLOU REY

Guide La clé de Genève

La nouvelle édition du guide social et pratique de Genève vient de sortir. Pas moins de 1700 organismes publics et privés y sont répertoriés. Ce sésame est utile aux professionnels du social, mais il s'adresse aussi au grand public. Associations, institutions, clubs, assurances, centres, EMS, résidences, etc. sont présentés par thèmes et regroupés par quartiers. Existe-t-il une permanence juridique au coût modeste dans ma commune? Quels sont les organismes qui peuvent s'occuper de mes parents accidentés? Comment recevoir des soins à domicile? Où se trouve le club d'ânés le plus proche? Qui va aider mon fils à se désendetter? La Clé a réponse à tout. Le guide est aussi proposé sur internet avec une base de données régulièrement mises à jour.



La Clé, en vente à Genève en librairie ou à l'Hospice général, Fr. 20.- ou sur www.hospicegeneral.ch



Babo.ch

Les héritiers mis au pas?

Abolira-t-on un jour les réserves héréditaires?

L'idée suscite l'agacement de Maryvonne Gognalons-Nicolet, spécialiste du vieillissement à Genève.

– Permettre aux aînés de disposer de leur patrimoine comme bon leur semble, est-ce une bonne idée?

– C'est une idée empruntée au modèle anglo-saxon. Elle ne colle pas du tout avec nos traditions. En Suisse, les personnes âgées ont déjà la possibilité d'utiliser leur patrimoine comme elles le souhaitent puisqu'elles ont la liberté de faire des donations aux êtres chers qu'elles choisissent. Je peux vous assurer d'ailleurs que, dans la majorité des cas, elles choisissent leurs enfants et leurs petits-enfants. La solidarité intergénérationnelle est très forte. Je rencontre beaucoup d'octogénaires qui économisent tout ce qu'ils peuvent parce qu'ils veulent «laisser quelque chose» à leurs descendants. En fait, les aînés sont très attachés à laisser des traces, aussi bien matérielles que symboliques, des réalisations de leur vie.

– Une plus grande liberté testamentaire forcerait-elle les enfants à mieux s'occuper des anciennes

générations? Est-ce une sorte de chantage affectif et financier?

– Si c'est le cas, c'est ridicule. «Si tu ne t'occupes pas de moi, je te déshérite...» Voilà le genre de situation que seuls des idéologues peuvent imaginer. Dans la réalité, les jeunes générations apportent un soutien énorme aux aînés. Ils se mobilisent d'une façon incroyable pour leurs parents âgés. Au lieu de faire du chantage financier, il faudrait plutôt les mettre en garde contre l'épuisement auquel ils s'exposent en se dévouant ainsi.

– Pourquoi alors cette idée est-elle dans l'air?

– Je crois que cette idée curieuse émane de personnes qui veulent officiellement gérer les économies des aînés et les conseiller sur l'utilisation de leur patrimoine. En fait, ils souhaitent vendre – en général très cher – leurs services de consultant ou de «coach financier» à des personnes âgées. Mais demandez à vos lecteurs de donner leur opinion sur ce sujet. Cela m'intéresserait beaucoup d'avoir leur avis. ■